
Cabinet du Maire

Tél : 01 69 46 72 23

Fax : 01 69 46 72 37

Votre contact:

Vincent Clédière

Directeur de Cabinet

Référence 420420 / ND

Objet : Report de loyers

A l'ensemble des bailleurs de la ville de Fleury-Mérogis

Le 20/04/2020

Madame, Monsieur,

C'est avec attention que j'ai pris connaissance des dispositions adoptées par vos équipes pour protéger la santé de vos locataires ainsi que celle de vos gardiens à Fleury-Mérogis.

Malgré le confinement qui a bouleversé l'activité de nos services, nous continuons d'agir de concert avec l'ensemble des bailleurs de la ville pour préserver le cadre de vie des Floriacumois. À cet égard, je veux saluer les efforts déployés par vos salariés pour continuer à répondre à leurs besoins essentiels.

Bien qu'une partie importante des locataires ne connaîtra pas de difficultés majeures pour s'acquitter de leur loyer, les dispositifs de chômage partiel mis en œuvre par le gouvernement s'avèrent en l'état insuffisants. Ceux percevant initialement de faibles salaires, ou étant dans une situation précaire, ont pu, en effet, subir une perte de revenus substantielle les contraignant, dans le pire des cas, à choisir entre le paiement de leur loyer ou l'achat de biens de première nécessité.

C'est une situation que vous et moi devons nécessairement prendre en compte.

Bien évidemment, j'ai connaissance des difficultés financières que vous rencontrez depuis qu'est intervenue la baisse des APL. Les conséquences désastreuses de cette mesure injuste dans la trésorerie et les capacités d'investissements des bailleurs n'est plus à démontrer. C'est d'ailleurs pour cette raison que je soutiens la proposition des parlementaires communistes concernant la création d'un fond de garantis qui permettrait d'avancer le montant des loyers pour ceux ayant dû mal à s'en acquitter.

Cependant, devant l'aggravation des inégalités sociales liée à l'épidémie de covid-19, un certain nombre de bailleurs ont, malgré tout, pris la décision de reporter et d'étaler dans le temps le paiement des loyers afin de soutenir financièrement les ménages modestes.

Mairie de Fleury-Mérogis

BP 107

12, rue Roger-Clavier

91706 Fleury-Mérogis

Cedex

Tél. : 01 69 46 72 00

Fax : 01 60 15 45 31

mairie@mairie-fleury-merogis.fr

www.mairie-fleury-merogis.fr

 Ville de Fleury-Mérogis

 @VMerogis

La crise sanitaire que nous traversons est, en effet, en train de devenir une crise économique et sociale frappant de plein fouet les familles des classes moyennes et des classes populaires. C'est pourquoi, je vous sollicite pour un report et un étalement du paiement des loyers de Mars et Avril. Par ailleurs, je souhaiterais être informé des mesures de soutien et d'accompagnement proposées à vos locataires.

Nous ne sommes pas tous égaux face à l'épidémie et au confinement. À tous les niveaux - État, collectivités, bailleurs - il est de notre devoir de tout mettre en œuvre pour aider du mieux possible les plus modestes d'entre nous à surmonter cette période difficile dans la dignité et la justice.

Je vous prie, Madame, Monsieur, de recevoir l'expression de ma haute considération.



Olivier CORZANI

Maire de Fleury-Mérogis,
Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération